



VILLENEUVE
LEZ AVIGNON

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON

ARRONDISSEMENT DE NÎMES

Réf. : service financier/MG

Décision N° 50 /2024

OBJET : DOMAINE ET PATRIMOINE – LOCATIONS -

Mise à disposition du parking sécurisé dans la cour nord du groupe scolaire Montolivet à Monsieur **Hervé ABRIEU**, emplacement n° 7 –

Le Maire de Villeneuve lez Avignon,

Vu les dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

Vu les délibérations du 14 avril 2014 et du 28 juin 2018, respectivement publiées et déposées le 15 avril 2014 et le 3 juillet 2018, prises en vertu des dispositions susvisées,

Considérant la demande de Monsieur Hervé ABRIEU demeurant 12 B rue de la Foire 30400 Villeneuve les Avignon, afin de pouvoir utiliser une place de parking pour son véhicule dans la cour nord du groupe scolaire Montolivet,

DECIDE

De mettre à la disposition de Monsieur Hervé ABRIEU, un emplacement de parking n° 7 situé dans la cour nord du groupe scolaire Montolivet à compter du **1^{er} avril 2024** pour une durée d'un an. Toute reconduction devra se faire de façon expresse.

La redevance mensuelle est fixée à **53,20 €** (cinquante-trois euros et vingt cents euros), elle sera révisée au terme de la convention en prenant comme référence l'indice du coût de la construction au 4^{ème} trimestre publié par L'INSEE. Les modalités de cette mise à disposition figurent dans une convention signée entre la commune et Monsieur Hervé ABRIEU.

Fait à VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Le

5/03/24

La Maire



PASCALE BORIES

La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans les deux mois suivants sa notification

Hôtel de Ville

2, rue de la République – B.P. 45 - 30404 Villeneuve lez Avignon cedex
Tél. 04 90 27 49 49 – Fax : 04 90 27 49 79 – email : mairie@villeneuvelezavignon.fr
www.villeneuvelezavignon.fr/ville

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20240305-50-2024-AU
Date de télétransmission : 05/03/2024
Date de réception préfecture : 05/03/2024

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20240305-50-2024-AU
Date de télétransmission : 05/03/2024
Date de réception préfecture : 05/03/2024